

### **abat-jour** n. m. inv.

Ce nom composé avec trait d'union désigne un dispositif qui, fixé autour d'une lampe, dirige la lumière, la rabat, en évitant sa dispersion tout en protégeant les yeux de l'éblouissement. Le premier terme est une forme conjuguée du verbe *abattre*, donc un mot invariable, et *jour*, au sens de « LA lumière », est également invariable. Donc : *des abat-jour*.

### **aboitement** n. m.

Le mot *aboitement* comporte un e médian, parce que ce substantif est de la famille d'un verbe en *-oyer*, c'est-à-dire *aboyer*.

Ce e se retrouve dans la conjugaison : *il aboierait, ils aboieront...*

*N. B.* : Le synonyme ancien *aboi* est cantonné à certaines expressions telles que *être aux abois*.

### **abricot** n. m.

Quand ce nom commun est pris comme adjectif de couleur, c'est en utilisant une ellipse (= « qui a la couleur de L'ABRICOT », « qui est d'une couleur semblable, comparable, à celle de L'ABRICOT ») qui justifie l'invariabilité. *Des rubans abricot, des robes abricot...*

### **acajou** n. m.

Ce nom commun masculin s'accorde normalement au pluriel : *Ce sculpteur travaille beaucoup les okoumés et les acajous*. En revanche, *acajou* est invariable quand il est employé, par ellipse, comme adjectif de couleur au sens de « brun rougeâtre » : *des chevelures acajou* (= qui ont la couleur DE L'acajou »).

### **acclamation** n. f.

Dans la locution *par acclamation*, ce mot est figé au singulier, car sa valeur collective l'emporte (= à l'unanimité, massivement) : *élire par acclamation*.

**accordéon n. m.**

*En accordéon* est figé au singulier, parce que signifiant : « formé de plis, comme le soufflet DE L'accordéon » : *des chaussettes en accordéon*.

**accro n. et adj.**

Les abréviations de substantifs et adjectifs finissent généralement par s'accorder en nombre (voire en genre). C'est le cas pour *accro*, abréviation familière d'*accroché(e)* lexicalisée par les dictionnaires usuels, et qui désigne une personne dépendant d'une drogue, ou, au sens plus large, quelqu'un qui est passionné par quelque chose. *Accro*, sans c final, est invariable en genre, mais variable en nombre : *un accro d'internet, une accro du jeu, des accros invétérés du bridge, des accros déchaînées de Sean Connery, elles sont accros au tango*.

**à-coup n. m.**

Pluriel : *des à-coups*. – Toujours au pluriel dans *par à-coups*, puisque cela signifie « par saccades, par moments ». Il est alors logique de garder le pluriel dans *sans à-coups*, dont le sens est : « sans secousses, sans saccades ».

**adresse n. f.**

Ce mot reste au singulier dans *des tours d'adresse*, puisque le mot est synonyme d'« habileté ». Au contraire, il est toujours au pluriel dans *carnet(s) d'adresses* : il s'agit de calepin(s), de répertoire(s) destinés à enregistrer des adresses.

**afférent(e) adj.**

Il n'existe pas de verbe *afférer* : donc, il ne peut pas y avoir de participe présent *afférant*. C'est alors un adjectif, *afférent(e)*, que l'on trouve dans *y afférent* (*y afférents, y afférente, y afférentes*) : *les dégâts y afférents, les pénalités y afférentes* (= qui découlent de tel fait, de tel accident, etc.).

### **aide-mémoire n. m.**

Mémento, pense-bête, destiné à soulager LA mémoire d'une personne, notamment des étudiants. Au pluriel, le bon sens conduit à laisser *mémoire* au singulier : ces abrégés sont rédigés afin de soutenir LA mémoire (= LA faculté de mémoriser) des individus.

### **aide-soignant(e) n.**

Ce mot composé à trait d'union est constitué du NOM *aide* (et non d'une forme conjuguée du verbe *aider*) et de l'adjectif verbal *soignant(e)*. Les deux éléments sont donc variables en nombre, comme s'il s'agissait d'un substantif suivi d'un adjectif épithète : *des aides-soignant(e)s*.

*N. B.* : Le même constat est à faire pour *aide-éducateur (-trice)* = *des aides-éducateurs, des aides-éducatrices*.

Si *aide* est un substantif, masculin ou féminin, devant un nom de métier, quand le nom composé avec *aide* désigne une chose *aide* est alors une forme conjuguée du verbe *aider*, et reste invariable : *des aide-mémoire(s)\**.

### **aigre-doux adj.**

Cet adjectif composé, avec un trait d'union, est formé de deux adjectifs et qualifie donc des choses qui présentent un goût à la fois acide et sucré (*un cornichon aigre-doux*), ou bien qui sont désagréables ou blessantes sous une feinte apparence de douceur (*un conseil aigre-doux*).

Dans cette catégorie de mots composés, les deux éléments s'accordent en genre et en nombre, ce qui est normal puisque l'on est en présence de deux adjectifs, qui, séparés, s'accorderaient : *des sauces à la fois aigres et douces*. Donc : *des propos aigres-doux, une sauce aigre-douce, des remarques aigres-douces...*

*N. B.* : Cet adjectif composé est un oxymore, ou oxymoron, à lui tout seul, puisqu'il assemble deux termes qui se contredisent !

**aigu(ë) adj.**

Au féminin, le e prend un tréma, pour éviter qu'il y ait une méprise sur la prononciation : ce tréma indique que le e n'entraîne pas une syllabe finale muette, comme dans *intrigue*, par exemple. Le féminin se prononce... comme le masculin : « ai -gu ».

*N. B.* : Même remarque pour *contiguë*, *exiguë* et *suraiguë* (féminins de *contigu\**, *exigu\** et *suraigu\**).

**alcôve n. f.**

Une alcôve est un enfoncement aménagé dans une chambre, pour un lit, en principe, et que parfois l'on peut fermer dans la journée. C'est donc réputé être le lieu des rapports amoureux : *les secrets DE L'alcôve*, d'où la locution, avec ce mot au singulier : *un (des) secret(s) d'alcôve* (= qui sont propres à ce type de renfoncement qu'on appelle UNE alcôve).

**alerte n. f.**

Le mot reste au singulier dans *être en alerte*, *tous sont en alerte* (cf. : *être en état d'alerte*, *donner l'alerte*).

**allemand(e) adj., Allemand(e) n. pr.**

Gentilé (ou ethnonyme) d'*Allemagne*. Employé comme adjectif, s'écrit avec une minuscule : *Il est allemand ; les villes allemandes, les clochers allemands*. S'écrit évidemment avec une majuscule quand le gentilé est un nom propre et désigne des personnes : *les Allemands, deux Allemandes ; C'est une Allemande*.

**altesse n. f.**

Ce nom commun prend une majuscule uniquement dans les formules protocolaires : *Son Altesse Royale* (notez les trois majuscules, obligatoires), *Votre Altesse* (deux majuscules), *Son Altesse Sérénissime* (trois majuscules).

### **alzheimer n. m.**

Cette maladie étant de plus en plus détectée, le terme s'est banalisé. Si, dans *maladie d'Alzheimer*, le dernier mot reste un nom propre, celui d'un médecin allemand, donc avec une majuscule, c'est, sinon, un nom commun (comme : *un parkinson*, par exemple) : *un alzheimer*, *avoir un alzheimer*.

Intrinsèquement, l'emploi au pluriel est licite, et l'on peut dire et écrire : *des alzheimers*, comme *des parkinsons*.

### **amande n. f.**

Ce mot est figé au singulier quand on l'utilise comme référence de forme : *des yeux en amande*, « qui ont chacun la forme D'UNE amande ».

Employé par ellipse comme adjectif de couleur (« qui a la couleur DE L'amande », « qui est d'une couleur comparable à celle DE L'amande »), ce nom commun reste invariable : *des pulls amande*, *des doubles rideaux amande*. Idem, bien sûr, quand le terme nuance l'adjectif *vert* : *des yeux vert amande* (= « qui sont DU vert DE L'amande »).

### **ambages n. f. plur.**

Ce mot a conservé en français le sens de « détours », au pluriel, qu'a son étymon latin. Il n'est employé que dans la locution *sans ambages* (« sans circonlocutions, sans détours »), qui est donc forcément figée au pluriel.

### **ambigu (ë)**

Au féminin, on met un tréma sur le e final, pour éviter une prononciation fautive « an-bi-gue » rimant avec *intrigue*.

### **amen interj. et n. m. inv.**

Tiré de l'hébreu, le mot latin *amen* – « ainsi soit-il », « oui » – est invariable, comme ses équivalents susmentionnés. On ne saurait écrire « des ainsi soient-ils » ni « des ouis »...

**américain(e) adj., Américain(e) n. pr.**

Pas de majuscule quand cet ethnonyme (ou gentilé) d'*Amérique* est en emploi adjectival : *les États américains, les villes américaines ; Elle est américaine par son père*. Désignant des personnes, c'est alors un nom propre, avec une majuscule : *de jeunes Américaines, les Américains...* (En argot, on maintient la majuscule à : *les Ricains* et à *les Amerloques*, même si ces termes sont connotés péjorativement.)

*N. B.* : D'aucuns contestent vivement l'emploi de ce terme quand il s'agit des États-Unis, et non du Nouveau Monde. Ceux-là prônent l'utilisation d'*états-unien* : *B. Obama, le président états-unien ; l'armée états-unienne : les aéroports états-uniens ; les firmes états-uniennes. Les États-Uniens et les États-Uniennes.*

**améthyste n. f.**

L'orthographe en français du nom de cette pierre fine violette découle de l'étymon latin d'origine grecque : *amethystus*.

**anal (e) adj.**

Voir à **annales**.

**âne n. m.**

L'accent circonflexe a remplacé dans ce mot le *s* qui figurait dans l'ancien français *asne* (du latin *asinus*).

Voir aussi à **ânonner**.

**ankylose n. f.**

Le *y* transcrit ici, comme en bien d'autres mots, l'upsilon grec (*υ*) ; étymon : *agkulôsis*.

**annales n. f. plur.**

Ouvrage rapportant les événements s'étant déroulés chronologiquement ANNÉE par ANNÉE ; chronique historique ; revue périodique (*les Annales de chirurgie*). – *Cela restera dans les annales !*

Les deux *n* découlent donc du mot *année* et se retrouvent dans l'adjectif *annal* (*e*), « qui ne dure qu'un an », et qui ne doit pas être confondu avec *anal* (*e*), « relatif à l'anus » ; dans *annaliste*, n., « auteur d'annales, historien(ne) », à bien distinguer d'*analyste* ; dans *annalité*, n. f., « caractère de ce qui est annal ».

### **année-lumière n. f.**

Contraction pour dire *année de lumière*. L'*année-lumière* est une unité astronomique de LONGUEUR correspondant à la distance parcourue par la lumière dans le vide en une année. Le pluriel se forge donc comme si l'on disait : « des années de lumière », soit : *des années-lumière*.

### **ânonner v. tr.**

Ce verbe conserve logiquement l'accent circonflexe qui figure dans *âne*, *ânesse*, *ânon*, *ânerie*, et aussi *dos-d'âne* (et dans *Peau-d'Âne*, conte de Charles Perrault).

Bien noter la place des *n* : d'abord un seul (penser à *ânon*), puis deux (doublement du *n* final d'un mot en *-on* (toujours *ânon*) : cf. *bâton* et *bâtonner*.

### **anonyme adj. et n.**

Ce mot se termine sur l'élément *-onyme*, du grec *-onuma*, « nom », que l'on retrouve dans *homonyme*, *synonyme*, *ethnonyme*, *antonyme*, *paronyme*... À chaque fois, le *u*, l'upsilon grec, est transcrit en français par un *y*.

### **antan (d')**

Littéralement : « de l'an passé », d'après le latin populaire *anteannum*, qui explique l'orthographe.

### **anthropologie n. f.**

L'orthographe de ce mot scientifique s'explique par son étymologie, à savoir, dans l'ordre, le grec *anthrôpos*, « homme », et *logos*, « science ». L'anthropologie est une branche de l'ethnologie qui étudie les caractères anatomiques et biologiques de l'espèce humaine. Le mot est

également utilisé au sens d'« ensemble des sciences qui étudient l'homme ».

On retrouve donc l'élément *anthrop(o)-* dans de nombreux mots : *anthropologue*, *misanthrope\**, *philanthrope\**, *anthropophage*, *anthropopithèque\**...

### **anthropopithèque n. m.**

Par *anthropopithèque*, on désigne un primate fossile se situant entre le singe et l'homme. Le nom exprime exactement cela, puisqu'il a été forgé d'après le grec : *anthrôpos*, « homme », et *pithêkos*, « singe ».

On retrouve alors *-pithèque* (ou *pithéc-*) dans un certain nombre de mots désignant des primates fossiles ou vivants : *pithécantrope*, *australopithèque*, *cercopithèque*...

### **à-peu-près n. m. inv.**

Deux traits d'union dans ce nom composé, qui est invariable puisqu'il résulte de la nominalisation d'une locution : *se contenter d'à-peu-près*. L'expression, elle, s'écrit sans traits d'union, ce qui est normal : *Il est à peu près 21 heures*.

### **apparemment adv.**

Comme cet adverbe est construit à partir d'*apparence* et de l'adjectif *apparent(e)*, il est normal d'y trouver un e suivi des deux m.

### **après-demain adv.**

Ce mot composé à trait d'union est un adverbe de temps, donc un mot invariable. Il désigne le second jour après celui où l'on est, soit le jour qui vient après *demain* (qui est lui-même adverbe). Avec ou sans trait d'union : le sens est différent, rappelons-le... Si l'on est un dimanche, et si l'on dit : « *Je viendrai après-demain* », cela signifie que l'on viendra le mardi. « *Je viendrai, mais après demain* » : sans trait d'union, il faut comprendre que l'on viendra n'importe quel jour autre qu'aujourd'hui et demain. Dans le premier cas, la date est précisée, dans le second elle est si vague que, pour peu que celui qui parle soit de mauvaise foi, il a pour lui l'éternité !